



La Résidence propose des studios non meublés de 32 à 37 m² répartis sur 2 étages. Chaque appartement dispose d'une salle de séjour avec un coin chambre, d'une kitchenette séparée et équipée, d'un rangement, d'une salle d'eau avec sanitaires.

Vous assurez l'entretien de votre logement ou vous pouvez faire appel à une aide à domicile. L'abonnement téléphonique dans le logement n'est pas compris dans le tarif hébergement.

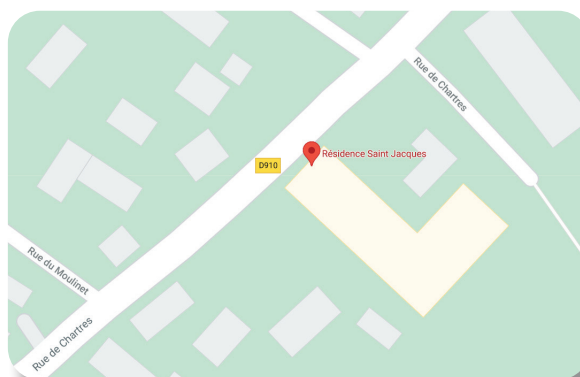
Vous pouvez bénéficier de l'Allocation Personnalisée au Logement.

LES TARIFS 2026 • TVA 0%

Studios de 32 à 37 m ²	
Loyer mensuel	485,05 € TTC
Services	94,67 € TTC

Autres prestations (facultatives)	
Repas	4,70 € TTC
Blanchisserie (en raison de 2 machines par semaine)	10 € TTC

**Résidence Autonomie
pour Personnes Agées**
37 rue de Chartres
78610 Le Perray-enYvelines
☎ 01 34 84 85 49 - ✉ rpa@leperray.fr



- A proximité :
- 📍 Gare SNCF – ligne N – Paris-Montparnasse
 - 📍 Accès RN 10 (Paris-Provence)
 - 📍 Cars Transdev - ligne 19

**Pour tout renseignement, vous pouvez
contacter l'établissement et prendre
rendez-vous avec la responsable.**

RÉSIDENTE AUTONOMIE SAINT-JACQUES



Édition juillet 2026



Dossier d'admission disponible
en ligne : leperray.fr/rpa



Résidence Autonomie pour Personnes Agées
37 rue de Chartres - 78610 Le Perray-en-Yvelines
☎ 01 34 84 85 49 - ✉ rpa@leperray.fr

CCAS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

POURQUOI CHOISIR DE VIVRE A LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « SAINT-JACQUES » DU PERRY-EN-YVELINES ?

VIVRE SEREINEMENT

Vous profitez du calme de la Résidence située dans un parc paysager avec mares, à proximité immédiate de la forêt de Rambouillet.

Vous pouvez vous détendre sous la tonnelle et pourquoi pas organiser des tournois de pétanque sur le magnifique terrain de boules mis à votre disposition.

A moins de 500 mètres de la Résidence, vous trouvez de **nombreux commerces** (boulangerie, centre commercial, coiffeur, pressing, restaurant...).

Tous les midis du lundi au vendredi, des repas équilibrés et variés vous sont servis dans la salle de restauration spacieuse avec vue sur le parc.

L'accès à Internet dans tous les appartements, vous permet de garder le contact avec vos proches.

L'espace animation comprenant deux salons, vous attend au rez-de-chaussée de la Résidence, l'un est aménagé avec fauteuils, bibliothèque et télévision, l'autre destiné aux jeux de société, aux jeux de cartes ou aux activités variées, aux ateliers participatifs, permettant ainsi de maintenir le lien social entre les résidents.

Des professionnels qualifiés sont à votre écoute.

VIVRE DANS UN LIEU SÉCURISÉ

Vous bénéficiez :

De la proximité des services et des professionnels de santé :

- ▶ Pôle médical : médecins généralistes, ophtalmologiste, pédicure-podologue...
- ▶ Centre Hospitalier de Rambouillet,
- ▶ EHPAD hébergement permanent et temporaire à Rambouillet (5km du Perray-en-Yvelines),
- ▶ Cabinet de dentistes, Cabinets infirmiers libéraux, kinésithérapeutes...
- ▶ Pharmacies

Vous faites appel aux professionnels de santé de votre choix.

Un dispositif de téléalarme est conseillé dans le cadre du contrat de séjour (abonnement à vos frais).



Restaurant

VIVRE AUTONOME PLUS LONGTEMPS

« La Résidence autonomie offre aux personnes âgées de plus de 60 ans, autonome, une formule à mi-chemin entre le domicile et l'entrée en structure médicalisée. »

Dans votre vie quotidienne, vous restez autonome, libre de vos horaires et de vos allées et venues.

Cette résidence vous permet d'une part de continuer à recevoir votre famille, vos amis et vos proches et d'autre part de rompre l'isolement grâce à la présence des autres résidents. La proximité des commerces, des activités culturelles et des infrastructures administratives, sanitaires et sociales est un réel avantage dans votre quotidien.

La Résidence autonomie a pour mission de prévenir **la perte d'autonomie des Résidents** en vous proposant :

▶ **Des animations diversifiées** favorisant le lien social, le lien intergénérationnel, le lien avec les structures et les associations de proximité, la participation de bénévoles, la stimulation intellectuelle et physique, la joie de vivre et le bonheur de partager des activités et des sorties,

▶ **Des actions collectives et individuelles** de prévention de la perte d'autonomie.